

Relocaliser le système de production de notre alimentation

Plaidoyer pour un projet agro-naturel sur le territoire métropolitain de l'Hers

Ce texte a été écrit en vue de réunir différents arguments en faveur d'une résilience alimentaire, face aux risques de rupture de notre chaîne alimentaire et d'un développement urbain qui impacte la résilience thermique de notre métropole, la réserve des surfaces agricoles de proximité et la biodiversité. Il synthétise des travaux et réflexions réalisés ces quatre dernières années par plusieurs associations et collectifs installés sur le territoire métropolitain de l'Hers.

Ce texte a été écrit peu avant l'apparition du coronavirus. Pour l'instant le pic de l'épidémie n'est pas encore passé. Ce moment spectaculaire, mondial et imprévu nous montre comment nos vies, notre alimentation et la chaîne d'approvisionnement peuvent être très vite impactées, en causes probables, nos formes d'habitats, le modèle extensif d'exploitation de la terre, notre économie mondialisée.

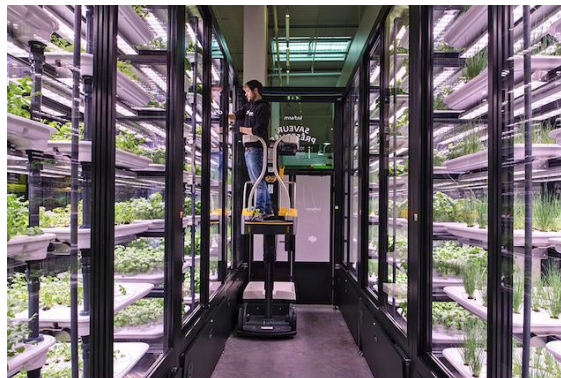
Sans plan de préparation des populations face à cette attaque virale, nos structures, ses dirigeants et ses habitants, ont dû faire face au jour le jour à l'évolution de la pandémie. L'organisation par confinement généralisé pratiqué en France perturbe toute la chaîne de distribution alimentaire sans qu'il y ait, pour autant, de pénurie alimentaire. Certains des enseignements que nous en tirerons pourront probablement alimenter ce plaidoyer.

1. La ville nourricière : une utopie déconstruite.

L'agriculture urbaine peut être vue sous trois angles utiles différentsⁱ, en premier lieu la lutte contre l'étalement urbain et la maîtrise des usages des espaces, en second lieu, le verdissement des villes et la demande sociale de nature en ville, et enfin la sécurité alimentaire et la relocalisation des productions agricoles.



L'agriculture urbaine ne pourra pas nourrir la villeⁱⁱ. Bon nombre de chercheurs s'accordent à dire que seuls quelques pourcents de notre alimentation pourraient être produits en ville, sur nos toits, dans les interstices urbains et les jardins, malgré l'ingéniosité de nos techniques (de l'apport de terre pour recréer des sols, jusqu'aux productions hors sol éclairées, chauffées et perfusées de liquides nutritifs) et l'exploitation à toutes les échelles de production à notre disposition : micro (balcons, platebandes), méso (jardins) et macro (exploitations, serres).



Les documents d'urbanisme, et notamment le SCoTⁱⁱⁱ, illustrent une politique métropolitaine où les espaces agro-naturels sont pour la ville un outil de régulation de l'urbanisation et du bien-vivre en ville. Ils permettent

principalement d'ajuster les réserves foncières, servent de poumon vert et d'espace récréatif pour les citadins. Le projet de « Grand parc de l'Hers » qui commence à émerger à Toulouse^{iv} sous la pression citoyenne, reste encore très fortement inscrit dans cette logique :

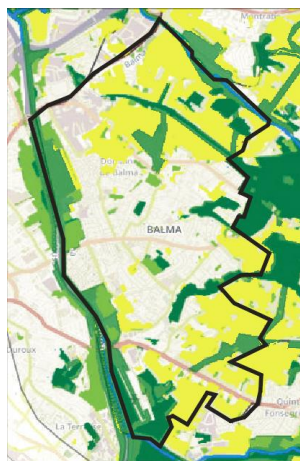
« Outils de structuration du territoire, les cinq Grands Parcs vont :

- réaffirmer les enjeux des continuités naturelles dans la ville
- valoriser un chapelet d'aménagements existants
- guider les aménagements à venir
- favoriser les déplacements doux (communaux et intercommunaux).

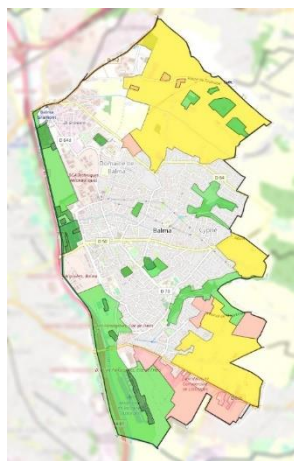
Ancrés dans les pratiques et les usages, les cinq Grands Parcs toulousains seront des destinations de nature pour tous les Toulousains... »

Les cartes ci-après illustrent ce constat.

A Balma, en 7 ans, à l'opposé de la densification, l'extension urbaine a gagné sur les surfaces agricoles notamment à Gramont et avenue de la plaine, sous la pression de la Métropole et pour faire face à l'accroissement de la population. Les parcelles agricoles de Lasbordes, visées par l'extension urbaine dans le SCoT pour un accueil potentiel de 32 000 habitants et 9 000 emplois, sont passées sous statuts « à urbaniser à moyen ou long terme (AUF) » dans le PLUiH^v. Toulouse, quant à elle, valorise seule, sans concertation avec Balma, la bande étroite d'espace de nature qui longe l'Hers sous le nom de « Grand Parc de l'Hers ».



SCoT - juillet 2010 & Espaces de biodiversité (PLUiH)



PLUiH - octobre 2017



Parc Hers - mars 2019

Espaces **naturels** en vert foncé et espaces **agricoles** en jaune. Les « espaces de biodiversité » du PLUiH 2017 y ont été ajoutés en vert clair.

Espaces non construits de Balma (**Agricoles** en jaune (435 ha), **Nature** en vert (324 ha) et **A Urbaniser à moyen ou long terme** en rose (102 ha). Le total correspond à 48% de la surface de Balma en 2017.

Informations extraites du Plan guide d'aménagement de la ville de Toulouse dans lequel apparaît le « Grand parc de l'Hers ». Plusieurs lieux de production agricole y sont identifiés notamment Gabardie au nord de Balma et Ribaute-Saune au sud.

2. Produire localement : un devoir face au risque alimentaire

La production et la consommation ne sont plus territorialisées et même les zones rurales sont alimentairesment vulnérables^{vi}, perfusées par le ballet des camions de la grande distribution. La très faible autonomie alimentaire de nos territoires est un risque stratégique face aux cyberattaques et au terrorisme, au dérèglement et catastrophes climatiques et à l'effondrement de la biodiversité. En cas de force majeure, le déficit de capacité à subvenir localement à l'un de nos besoins primaires, celui de se nourrir est flagrant, et les populations n'y sont pas préparées. Assurer un niveau minimum de sécurité d'approvisionnement alimentaire (garantir une chaîne résiliente allant du foncier agricole nourricier jusqu'au consommateur) était ce sur quoi reposait grandement l'ordre public, jadis essentiellement assuré au niveau communal.

La première résolution sénatoriale sur ce sujet de 2019^{vii} (scrutin : 157 contre et 141 pour qui n'a donc pas été adoptée malgré le soutien du gouvernement) rappelle que « l'environnement et les ressources sont des biens communs, qui doivent être gérés dans le cadre d'une véritable stratégie de solidarité territoriale, et

l'importance du soutien au développement de l'agroécologie ... qui est la plus à même de garantir la résilience alimentaire ».

Elle « estime urgent de parer aux situations extrêmes de pénurie d'eau et juge indispensable de renforcer la capacité d'anticipation et de prévention des pénuries avec, en particulier, une meilleure préparation des populations à des situations de crises majeures ».

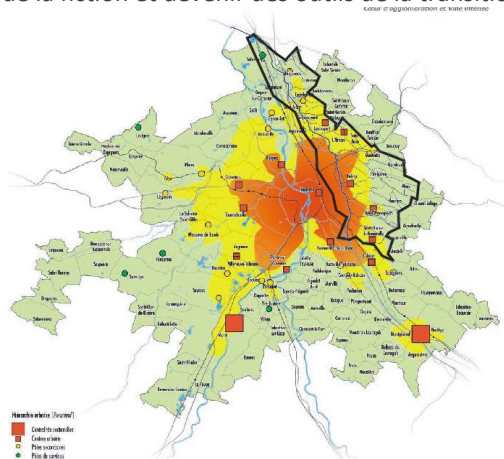
Avec 11 000 ha de surface agricole utile, près du quart de la superficie de Toulouse Métropole est en surface agricole. Or, Toulouse dispose seulement à 2,6 % d'autonomie alimentaire^{viii} (achat de proximité pour l'alimentation).

A ce stade, la ville seule, intra-muros, ne pourra donc pas assurer l'autonomie alimentaire de ses habitants.

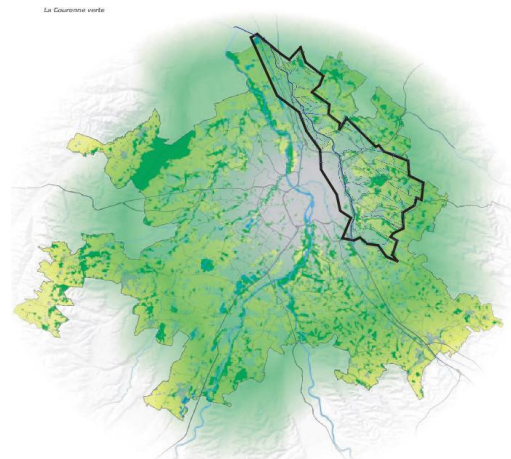
Pour développer notre autonomie et pour que notre résilience alimentaire s'améliore, il est nécessaire de s'appuyer sur la relocalisation des productions agricoles dans les espaces péri-urbains encore non construits, mais pas dans n'importe quelles conditions.

La « Couronne verte » prescrite par le SCoT qui vise « la construction collective et cohérente d'un dispositif de gestion intégrée des espaces agricoles, naturels et forestiers, afin de les protéger de la pression urbaine » est une notion abstraite qui ne fixe pas sur le long terme les parcelles dans leur fonction agricole. Sept ans après, la recommandation d'utiliser des outils de maîtrise foncière tels que les PPEANP (département), Zone Agricole Protégée, aménagements fonciers, acquisition d'espaces, politique de préemption..., n'a pas été mise en œuvre au regard de l'urgence climatique et écologique. A l'épreuve du temps on constate que ce concept ne permet pas de fixer les espaces de production alimentaire. La « couronne verte » se trouve repoussée aux confins des habitations au gré de la pression foncière et du développement concentrique de la ville. Ce concept (élaboré dans le cadre du SCoT) doit être repensé en profondeur.

C'est ce qu'affirme déjà la « Charte Agriculture, Urbanisme et Territoires Ruraux »^{ix} publiée en 2010 par les acteurs de l'aménagement du département : « Les espaces agricoles doivent être considérés comme des espaces ayant leur logique de fonctionnement propre et non comme des espaces résiduels voire comme des réserves foncières pour l'urbanisation ». Cette charte préconise également de réaliser un « diagnostic agricole à l'échelle des communes ». Neuf ans se sont écoulés sans avancée concrète. Ces éléments de langage doivent sortir de la fiction et devenir des outils de la transition.



SCoT 2010 : Cœur d'agglomération et ville intense
(Détouré : territoire métropolitain de l'Hers)



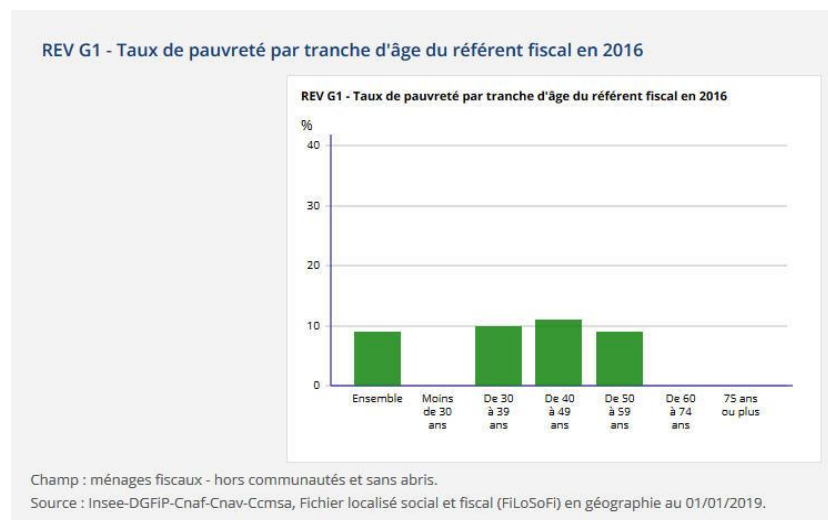
SCoT 2010 : Couronne verte
(Détouré : territoire métropolitain de l'Hers)

3. L'aide alimentaire : un objectif pour l'alimentation durable et locale.

« Selon l'Insee, en France, 8,8 millions de personnes vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté et 5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire^x. Ces données confirment le baromètre Ipsos-Secours populaire publié le 11 septembre 2018 selon lequel plus d'1/5e des Français sondés (21 %) ont déclaré ne pas être en mesure de s'offrir une alimentation saine leur permettant de faire trois repas par jour, et que 27 % d'entre eux ont admis ne pas avoir les moyens financiers de s'acheter quotidiennement des fruits et légumes»^{xi}.

Balma est une commune riche de la Métropole. Toutefois le taux de pauvreté n'est pas négligeable, et on constate en 2016^{xii} que 9% des « référents fiscaux » balmanais étaient touchés par la pauvreté. Sachant qu'en

France, un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs au seuil à 50 % du niveau de vie médian soit 867 euros



Taux de pauvreté à Balma

L'aide alimentaire se structure principalement autour d'une approche essentiellement distributive basée principalement sur l'utilisation des surproductions et des « déchets » des produits alimentaires manufacturés et issus de l'agriculture conventionnelle. Cette agriculture est la résultante de notre système économique qui nous a conduit à la mécanisation de notre agriculture, à l'utilisation croissante d'intrants chimiques, à la concentration des animaux d'élevage, à la spécialisation des territoires et à la mondialisation des échanges. Elle est en recherche constante de consommateurs et se tourne naturellement vers ce marché de l'aide alimentaire qui représente aujourd'hui 5 millions de personnes en France.

Par ailleurs, cette agriculture conventionnelle source de production de gaz à effet de serre et de maltraitance animale favorise la baisse des prix et met notamment en péril les exploitations respectueuses de l'environnement et des animaux.

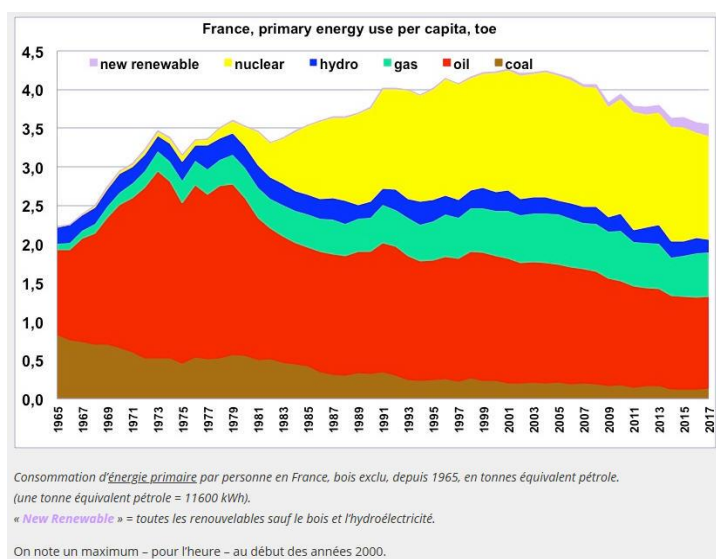
Nous pouvons réduire la demande, rééquilibrer le marché concurrentiel et prendre soin des plus pauvres, en donnant l'accès de tous à une alimentation bonne, saine, et locale issue d'une agriculture durable. Les Restos du cœur, la Croix-Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Conférence de Saint Vincent de Paul, les épiceries solidaires, les centres sociaux, etc. font leur possible mais sont dans l'incapacité de caler l'entièreté de leur approvisionnement sur une agriculture durable.

En France, il y a quelques expériences en AMAP de distribution de paniers solidaires bios via les structures sociales actuelles (épiceries sociale et solidaire, foyers d'hébergement, foyers de jeunes travailleurs, familles suivies par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), etc.). Elles ont le mérite d'exister mais elles restent marginales et peu pérennes. Sur Toulouse a été lancé le défi familial alimentation positive d' [Erable31](#) qui permet aux stagiaires d'organiser leur rapport à l'alimentation, ce qui leur ouvre l'accès à des « produits savoureux, bio et locaux sans augmentation de budget alimentaire ».

L'approche territoriale est un autre moyen de lutter contre la précarité alimentaire. Selon France Urbaine, un collectif de villes et de métropoles, « l'approche territoriale porte un potentiel de réinsertion et plus globalement permet à l'usager de faire valoir sa citoyenneté, de rétablir ses droits, de définir ses besoins à l'accès à l'alimentation, à sa gouvernance, et à ne plus être cantonné dans une posture d'assisté ». Alors, ces citoyens deviennent acteurs du devenir de l'agriculture et de leur alimentation au même titre que les citoyens pouvant choisir la provenance de leur alimentation comme par exemple pour les « mangeurs » en [AMAP](#). Cette approche territoriale existe dans la Métropole, mais encore de façon marginale, sous plusieurs formes. On trouve des exploitations agricoles biologiques d'insertion ([jardins de Cocagne](#)), quelques [jardins partagés](#) ouverts à tous, quelques fois adossés à des associations d'entre-aide, des jardins familiaux (500 jardins sur 12ha pour les [jardins familiaux de Garonne](#)) ou des jardins ouvriers (4000 m2 aux Argoulets), qui permettent de réduire le budget alimentaire grâce aux récoltes et de manger sainement, en toute convivialité.

4. La ville morcelée : une nécessité énergétique.

Les sciences physiques nous apprennent que les changements d'état ne se font que parce que de l'énergie^{xiii} est en jeu. L'énergie que nous utilisons provient de toutes sortes de sources. En France^{xiv} elles se répartissent par habitant de la manière suivante :



Consommation des énergies primaires cumulée, par personne en France, bois exclu, depuis 1965, en tonnes équivalent pétrole (source JMC)

La moitié de notre consommation d'énergie provient de sources fossiles émettrices de GES (gaz à effet de serre) et plus du tiers provient du nucléaire dont les risques politiques et environnementaux ne sont plus à démontrer.

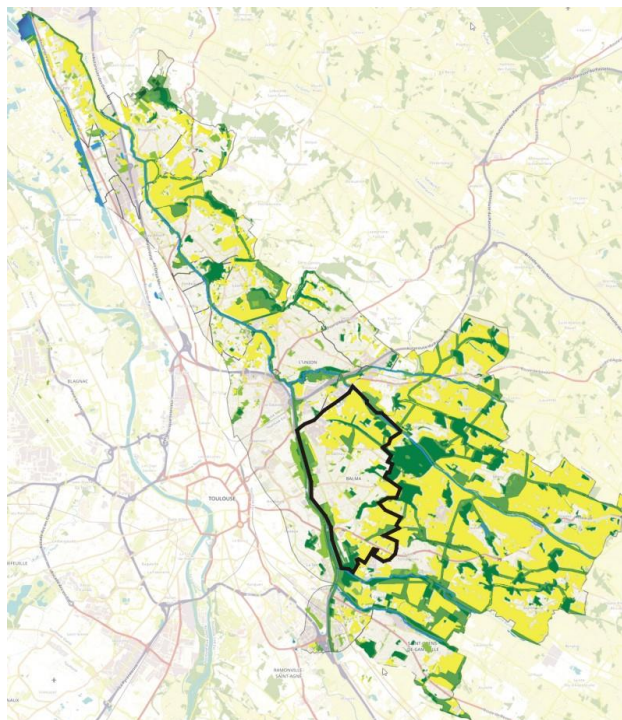
La décroissance énergétique notamment fossile, pronostiquée dans les prochaines années limitera les déplacements des marchandises et entravera le fonctionnement très coûteux en énergie, des grandes villes de par leur dimension^{xv}. Ces arguments nous imposent de revoir dès aujourd'hui la taille de la Métropole, de son organisation et de son rapport de proximité avec les espaces agro-naturels, de son rapport avec les villes satellites. Au-delà des aspects techniques et écologique, la taille des villes est d'un point de vue démocratique, sociologique, économique et philosophique de plus en plus remise en cause et devint pour certains un « désastre urbain »^{xvi}.

Pour prendre en compte l'urgence écologique et climatique, le morcellement de la ville et sa structuration territoriale en quatre bassins versants, définis par les quatre grands cours d'eau qui irriguent son territoire, la Garonne et ses affluents Hers-mort, Touch et Aussonnelle, prend tout son sens. Cette préconisation est rendue dans un avis du Conseil de Développement (CODEV) de Toulouse-Métropole « Les territoires fertiles au service du projet métropolitain »^{xvii}. Comme il y est écrit, en revenant aux bases de l'aménagement du territoire, chacun des quatre bassins, munis d'un « parlement » associant l'ensemble des acteurs concernés aux élus locaux, diagnostiquerait son territoire pour en définir les complémentarités sur une logique de « biens communs ». Il y déterminerait un projet de « terres fertiles ». La principale conséquence est une révision en profondeur du SCoT en y fixant les espaces agro-naturels de façon pérenne, afin d'y accueillir l'agriculture nécessaire à notre alimentation de proximité.

L'accès futur à notre alimentation est conditionné par la densification d'ilots autonomes de quelques dizaines de milliers d'habitants réalisant une Métropole « en grappe » structurée par des zones urbaines densifiées entourées de franges^{xviii} nourricières. Mais aussi par la conservation des superficies agro-naturelles de la Métropole, la réorientation des productions actuelles vers une synergie alimentaire locale et la réorganisation des circuits de distribution. Par ailleurs, la solidarité avec les territoires ruraux voisins paraît indispensable

5. L'Hers : une logique de territoire au cœur du système alimentaire de la Métropole.

« Les villes consomment bien plus qu'elles ne produisent. Le système agricole et alimentaire doit donc se construire par une alliance entre territoires urbains et ruraux, avec un rôle spécifique joué par les territoires péri-urbains »^{xix}. Les communes de Toulouse Métropole sont peu urbanisées notamment celles situées dans le bassin versant de l'Hers. Certaines étaient historiquement incluses dans la ceinture maraîchère de Toulouse qui, il y a 40 ans, avec ses 1500 fermes, approvisionnait l'aire toulousaine. Aujourd'hui il y reste moins d'une dizaine de fermes maraîchères, et les champs ont été utilisés pour étendre la ville.



SCoT - juillet 2010 et ajout des « Espaces de biodiversité » du PLUiH 2017
 Analyse limitée aux 24 communes du territoire métropolitain de l’Hers
 (Détouré : Commune de Balma)

Le bassin versant de l’Hers au sein de la métropole toulousaine concerne 24 communes. Ce « territoire métropolitain de l’Hers » représente une intercommunalité délimitée par le réseau de cours d’eau que sont les affluents de l’Hers. Ces communes portent une histoire et un paysage communs et leurs plaines fertiles sont les stigmates d’un Hers qui, très sinueux jusqu’au 18^e siècle^{xx}, serpentait et inondait régulièrement les terres avoisinantes^{xxi}. Les coteaux sont restés en grande partie agricoles mais leur exploitation principalement en agriculture conventionnelle participe à la perte de notre diversité par la mécanisation et l’utilisation d’intrants chimiques. Les élevages y ont pratiquement disparu.

Cette intercommunalité pourrait retrouver une identité au sein de la métropole et participer fortement à l’établissement d’un plan de résilience alimentaire^{xxii}.

Balma pourrait, avec en 2017 50 % de terres non construites et plus de 500 ha cultivables à proximité du centre Métropolitain, prendre une place importante dans la relocalisation de la production alimentaire et sortir de la fiction les recommandations de « France Urbaine » : «Garantir l’accès de tous à une alimentation saine,... contribuer à la structuration de circuits de proximité et à la promotion de produits alimentaires locaux,... encourager dans les établissements de restauration collective un approvisionnement en produits de qualité et de proximité,... réduire le gaspillage alimentaire tout en soutenant les actions visant à lutter contre la précarité alimentaire».



Hers à Balma



Jardins familiaux (Périole)



La plaine de Lasbordes

Ce travail de reconstruction d’une économie plus locale centrée sur une résilience alimentaire améliorée émerge par bribes dans les programmes électoraux de tous bords. Des associations se créent autour de cette thématique et produisent des propositions concrètes^{xxiii}. Des élus nationaux commencent à proposer des textes de loi dans ce sens. C’est le signe d’une prise de conscience que les scientifiques, les associations, les collectifs et les habitants des territoires peuvent instruire, favoriser et porter. Continuons et trouvons ensemble, démocratiquement, le bon équilibre entre ruralité et urbanité.

Références :

- ⁱ « L'agriculture urbaine ; Un enjeu de la ville durable » de Laurence Granchamp-Florentino : archives ouvertes HAL Id: hal-01302794. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01302794>)
- ⁱⁱ "Cultiver en ville... Cultiver la ville ?" de Pascale Scheromm, Coline Perrin et Christophe Soulard - Espaces et sociétés 2014/3 (n° 158) (<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-3-page-49.htm>)
- ⁱⁱⁱ Le SCoT en vigueur -Schéma de Cohérence Territorial de la grande agglomération Toulousaine (http://www.scot-toulouse.org/?page_id=50)
- ^{iv} « Plan Guide : Toulouse ville rose ville verte » (<http://www.fnau.org/fr/publication/plan-guide-toulouse-ville-rose-ville-verte/>)
- ^v « Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat de Toulouse Métropole » (<https://www.toulouse-metropole.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-habitat>)
- ^{vi} « Résilience alimentaire et sécurité nationale » conférence et de Stéphane Linou (<https://www.youtube.com/watch?v=INiXBf31Dlw>) : une thèse pour faire voter les sénateurs (<https://eisti.fr/fr/article/une-these-pour-faire-voter-les-senateurs>)
- ^{vii} Résolution « Résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale » de la Sénatrice de Haute-Garonne Françoise Laborde (<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppr18-588.html>)
- ^{viii} « Autonomie alimentaire des villes - État des lieux et enjeux pour la filière agro-alimentaire française » (<http://www.utopies.com/wp-content/uploads/2017/06/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf>)
- ^{ix} « Charte Agriculture, Urbanisme et Territoires Ruraux » de 2010 (<http://www.amf31.asso.fr/actualites/charte-agriculture-urbanisme-et-territoires-ruraux.html>)
- ^x En 2015, 4,8 millions de personnes inscrites à l'aide alimentaire selon une étude de la Direction Générale de la Cohésion sociale (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_dgcs_vf_201611.pdf).
- ^{xi} « Les villes face aux défis de la précarité alimentaire - Expériences françaises » France Urbaine janvier 2020 (http://franceurbaine.org/fichiers/documents/franceurbaine_org/publications/etudes/assemblage_preucarite_u_alimentaire_fr.pdf)
- ^{xii} Dossier complet – Commune de Balma (31044) | Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31044>)
- ^{xiii} « L'énergie, de quoi s'agit-il exactement ? » page du site de Jean-Marc Jancovici (<https://jancovici.com/transition-energetique/l-energie-et-nous/lenergie-de-quoi-sagit-il-exactement/>)
- ^{xiv} « Séries longues » page du site de Jean-Marc Jancovici (<https://jancovici.com/transition-energetique/series-longues/france/>)
- ^{xv} « Energie, climat et agriculture » conférence de Jean-Marc Jancovici faite aux étudiants d'AgroParisTech (<https://www.youtube.com/watch?v=j48hBSHnfB0>)
- ^{xvi} « Mesure et démesure des villes » livre de Thierry Paquot mars 2020 et son interview sur France-Culture (<https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-2eme-partie/une-autre-ville-est-elle-possible>)
- ^{xvii} « Pour un nouveau contrat territorial - Les territoires fertiles au service du projet métropolitain » avis du CODEV de Toulouse-Métropole (<https://codev-toulouse.org/documents/680311/681451/Plaqueette+Terres+Fertiles/b616a0e5-66f2-4ccb-b0cc-ba99ed867d0e>)
- ^{xviii} « Des franges du projet urbain au projet de frange urbaine - La lisière comme nouvelle figure paysagère ? » de Béringuier (P.), Bonin (S.), Dérioiz (P.), Toublanc (M.) Article dans le dossier thématique "Paysages des franges urbaines en projet", revue Projets de paysage N°13, publié le 19 janvier 2016 (<https://www.ramau.archi.fr/spip.php?article927>)
- ^{xix} « Les villes face aux défis de la précarité alimentaire - Expériences françaises » France Urbaine janvier 2020 (http://franceurbaine.org/fichiers/documents/franceurbaine_org/publications/etudes/assemblage_preucarite_u_alimentaire_fr.pdf)
- ^{xx} « Mise en perspective de dynamiques fluviales à travers des archives : le tracé de l'Hers-Mort moyen et aval du XVIe au XXIe siècle » Loïc Clérime mémoire de master2 2015
- ^{xxi} La très forte anthropisation de l'Hers-mort qui s'exprime par des mesures d'aménagement afin d'endiguer les inondations fut décuplée lors de la réalisation du canal du midi qui dissociant les réseaux hydrographiques engorgeât l'Hers. La suppression des méandres et la canalisation de l'Hers l'ont réduite au fil des travaux à 70% de sa longueur d'antan, soit une réduction du lit primaire de 26 km.
- ^{xxii} « Le Projet Alimentaire Territorial, levier pour une politique d'alimentation durable à Toulouse » note ADEME juin 2019 (<https://occitanie.ademe.fr/sites/default/files/eas-projet-alimentaire-toulouse.pdf>)
- ^{xxiii} Etude « Résilience alimentaire des villes » par Les Greniers d'abondance (<https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2020/02/Rapport-LGA-V1.pdf>)